

Plan stratégique

2024-2028



Réseau intersectoriel de santé mentale pour les jeunes
(0-23ans) du Brabant wallon



INTRODUCTION

Depuis 2015, les réseaux intersectoriels de santé mentale pour les enfants et les adolescents ont vu le jour.

Le réseau **archipel** a mis en place de nombreux projets allant de la **prévention** en santé mentale au **rétablissement** de celle-ci.

Depuis sa création le point central du travail est de **renforcer la participation des jeunes et de leur entourage** notamment au travers de l'empowerment.

Depuis 2020, les contraintes liées au COVID et l'évolution de notre société ont fait augmenter les problématiques de santé mentale chez nos jeunes. Le SPF santé publique ainsi que l'INAMI ont, à travers les réseaux de santé mentale, mis en place de nouveaux dispositifs pour pallier et prévenir le mal-être de nos jeunes :

-  Les **psychologues et orthopédagogues conventionnés (PPL)** ont vu le jour
-  La **participation** a été renforcée
-  L'**âge de transition (K-Ban)** est devenu une priorité
-  La périnatalité mobile (*équipe 1001 jours*) est devenue une équipe à part entière
-  La collaboration de services généraux pédiatriques, d'urgences et pédopsychiatriques a été accentuée au travers des équipes de liaison
-  Des services post-crise et post-urgence thérapeutiques ont été créés
-  Les trajets de soins pour les troubles des conduites alimentaires (*TCA*) se mettent en place

Face à ces nouveaux projets, un des défis majeurs de notre réseau est d'encore mieux travailler de manière **intégrée et intersectorielle**.

Cela signifie que nous mettons tout en œuvre pour assurer une **continuité** dans la prise en charge de nos jeunes au travers de notre réseau et en collaboration avec le réseau adulte **Réseau 107 BW**.

Cela implique de co-construire, de se mobiliser tous ensemble, tous secteurs confondus, pour potentialiser nos forces et répondre au mieux aux besoins des jeunes.

Notre réseau a relevé deux autres défis supplémentaires que sont la prévention et prendre soin du réseau et de ses intervenants.

VISION

Améliorer la santé mentale des jeunes dans la province du Brabant wallon. Sensibiliser et outiller les jeunes, leur famille et les professionnels aux problématiques liées à la santé mentale.

MISSION

Travail **de** réseau :

L'enfant et son entourage mis au centre des préoccupations reçoivent un accompagnement et un suivi global, cohérent, concret et complet.

Travail **en** réseau :

Les professionnels renforcent les synergies interinstitutionnelles et intersectorielles pour décroïsonner, rendre les frontières plus poreuses dans le but de mieux se coordonner.

VALEURS

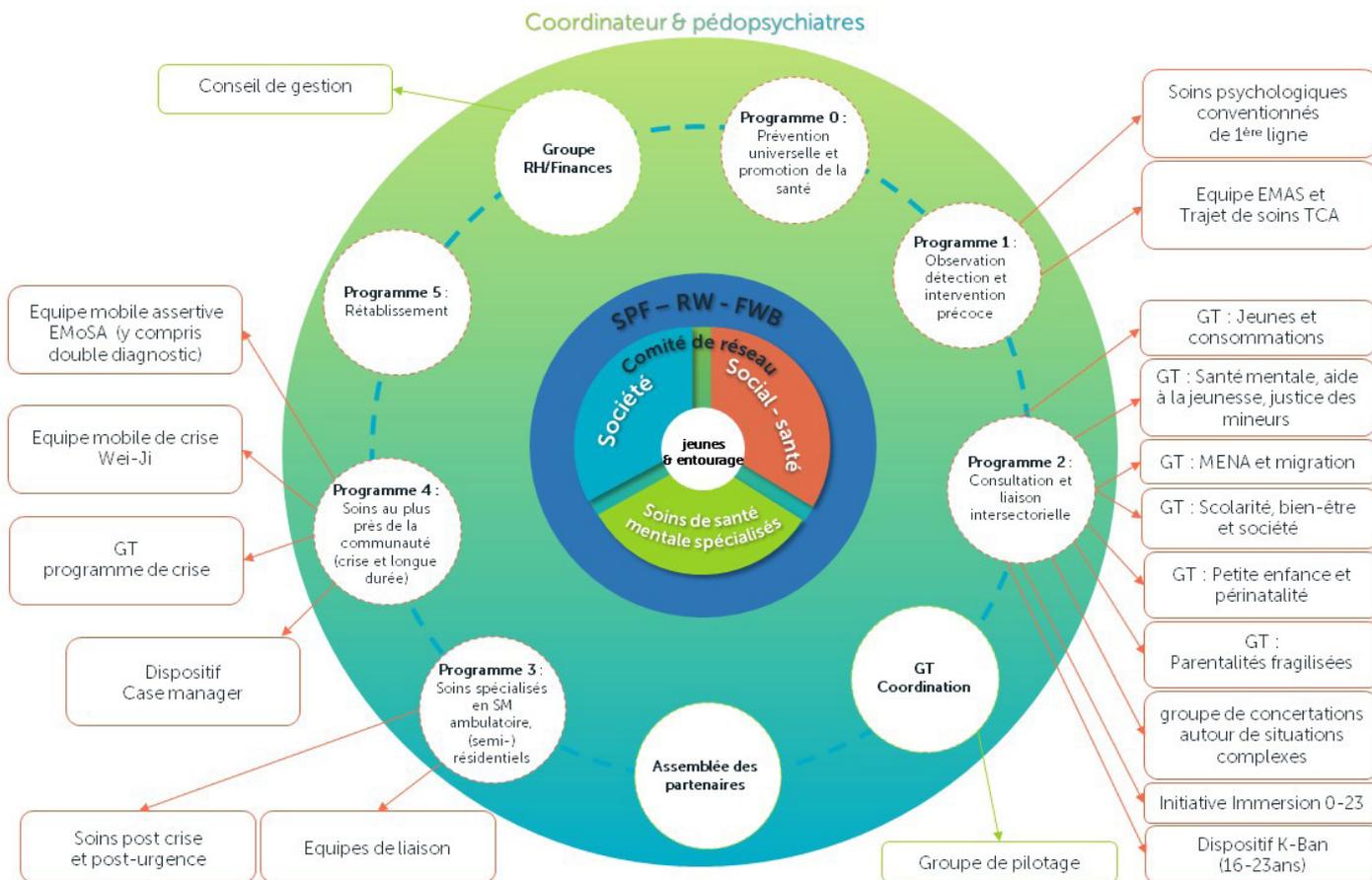
Respect
Egalité
Responsabilité
Créativité

Ces valeurs sous-tendent la **confiance** nécessaire pour la mise en place du travail de et en réseau. Elles renforcent l'**empowerment** (pouvoir d'agir) des bénéficiaires et des partenaires.

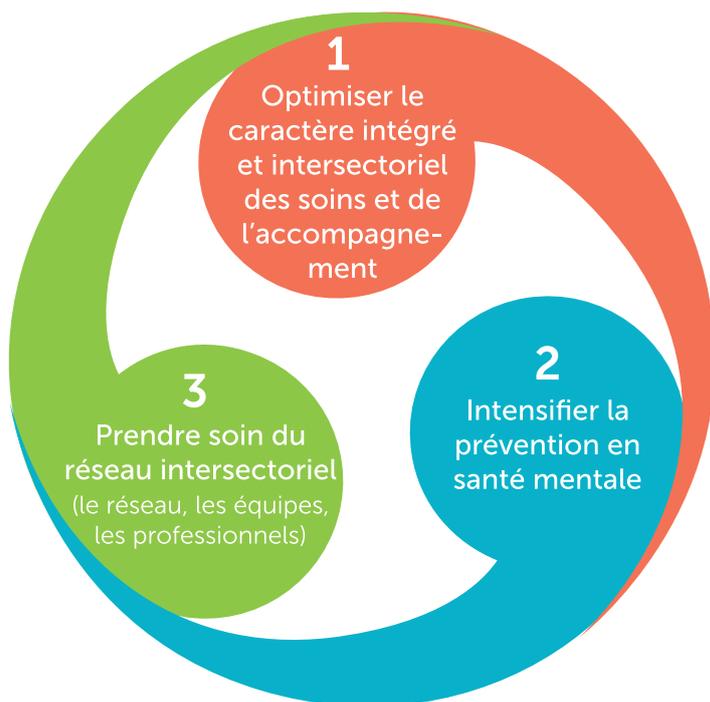
Le secret professionnel et partagé est compris dans la valeur de respect.

ORGANIGRAMME

Communication
Empowerment
Participation des jeunes et de leur entourage



OBJECTIFS



Certaines actions présentées ci-dessous correspondent à plusieurs objectifs. Afin de vous aider dans la lecture, certaines actions sont accompagnées d'une ou plusieurs boules de couleur.

- = Objectif 1
- = Objectif 2
- = Objectif 3

La transversalité de ces actions est un indicatif d'un fonctionnement intégré et intersectoriel du réseau.

OBJECTIF 1

Optimiser le caractère intégré et intersectoriel des soins et de l'accompagnement

1
Optimiser le caractère intégré et intersectoriel des soins et de l'accompagnement

Sous-objectifs :

1.1.
Organiser des **espaces de rencontres**.

Actions :

Poursuivre le projet Immersion0-23

Assurer la continuité des groupes de travail intersectoriels au sein des réseaux Archipel et Réseau107BW

Organiser des événements au sein du réseau

1.2.
Soutenir la mise en place d'un dispositif **case management**.

Relever les besoins du réseau via les groupes et rencontres de travail

Mettre en place le dispositif

1.3.
Soutenir la **communication** dans le réseau.

Faire connaître les aides et ressources (créer et publier des affiches, flyers, mailing et newsletters, développer un répertoire, maintenir le site Internet à jour, créer un helpdesk, ...)

Cartographier des services et institutions

1.4.
Mettre en place des **projets innovants** en termes de travail **intégré et intersectoriel**.

Piloter la mise en place du dispositif K-BAN

Soutenir l'interconnexion des différentes actions du réseau Archipel et Réseau 107 BW
(Projet participation des jeunes/PPL - Projet participation des jeunes/KBAN - KBAN/GT Intersectoriel - KBAN/Comité fonction 5- mise en place du trajet de soin TCA)

Veiller, soutenir et accompagner des projets émergents

OBJECTIF 2

Intensifier la prévention en santé mentale

2
Intensifier la
prévention en
santé mentale

Sous-objectifs :

2.1.

Assurer une veille pour s'adapter à l'évolution **des besoins** de la santé mentale des 0-23 ans et de leur entourage* dans notre société dans le cadre de projets au niveau de la **prévention**.

* «L'entourage» inclut les professionnels

2.2.

Dynamiser la **participation des jeunes, de leur entourage et des professionnels**.

2.3.

Mise en place de projets en lien avec la **promotion** et la **prévention** en santé mentale.

Actions :

Rencontrer les acteurs (dans les colloques, groupes de travail, lieux de concertation intersectoriels)

Rencontrer les jeunes et leur entourage dans leurs différents milieux et contextes de vie
Milieux de vie : école, internat, famille
Contextes de vie : séparation, violence intrafamiliale, etc.)

Faire remonter la parole des acteurs et des jeunes au sein du comité réseau et au SPF Santé Publique

Former les partenaires du réseau et psychologues conventionnés à l'outil Porte-voix

Valoriser et mettre en place l'article 8 de la convention PPL

Organiser des colloques avec les jeunes et leur entourage

Développer des outils pour permettre la détection et l'intervention par les pairs et les professionnels de la première ligne.

Mettre en place des projets avec des acteurs de la promotion et prévention de la santé mentale en termes de pair-aidance, de détection et d'intervention précoce.

OBJECTIF 3

Prendre soin du réseau intersectoriel
(le réseau, les équipes et les professionnels)



Actions

Organiser des espaces de rencontres conviviaux (journée réseau, journée de prise de recul et réflexion, lien entre santé mentale et culture)

Organiser diverses actions et formations : thématique du trauma vicariant, de la déstigmatisation de la santé mentale, ...

Mettre en place des espaces d'intervision

Pour aller plus loin
et découvrir le réseau, ses initiatives et ses outils :

www.archipelbw.be

Contact :

Barbara TRUYERS

Coordinatrice du réseau archipel

0474/9.92.16

b.truyers@archipelbw.be

Place Henri Berger, 13
1300 Wavre



archipel